

Nouveauté !

Collecte spéciale de plastique rigide agricole

Une nouvelle collecte de contenants rigides sera effectuée 2 fois en 2016, en bordure de route pour les agriculteurs inscrits à la collecte des plastiques agricoles :

- **le 20 avril 2016**
- **le 16 novembre 2016.**

Contenants acceptés :

- Chaudières en plastique : SVP, enlevez l'anse en métal
- Petits barils de plastique (savon, iode, acide, alcool, etc.)
- Autres contenants volumineux en plastique #2 (polyéthylène)
- Niche à veau en polyéthylène

Les contenants doivent être **vides et rincés.**

Note : Toutes ces matières sont également acceptées dans la collecte de régulière de récupération (bac bleu).

SONT EXCLUS :

- **Contenants de pesticides**
- **Contenants de produits pétroliers** (huile, graisse, etc.)
- **Tubulures** : contactez Mélanie chez SLM récupération 1-855-583-3831.
- Niches en polymère

Seuls les agriculteurs inscrits à la collecte des plastiques agricoles sont visés par cette collecte.

Pour plus d'information : Monique Clément, MRC de Coaticook : 819-849-7083 poste 233

Collecte régulière des plastiques agricoles (plastiques souples)

La collecte mensuelle de plastique souple se poursuit selon le calendrier prévu auprès des **agriculteurs inscrits**. Une nouvelle entreprise fera la collecte à compter de janvier, soit JC Fibers.

Matières acceptées : Emballage de balles rondes et carrées

- Emballage en tube (boudin)
- Toile de plastique (silo fosse)
- Plastique de serre
- Poches de moulée et autres
- Wrapping de palette
- Autres pellicules de plastique (ex.: polythène)

Consigne de propreté : Le plastique doit être relativement propre et **EXEMPT de terre, de foin et de fumier**. On doit donc les secouer avant de les attacher en petits paquets.

Matières refusées : Cordes, filets

- Plastiques de paillis
- Toiles tissées
- Tubulures : contactez Mélanie chez SLM récupération 1-855-583-3831.
- Boyaux
- Contenants et autres plastiques rigides (voir collecte spéciale de plastique rigide)

Différentes possibilités pour la collecte :

- En petits ballots (moins de 25 kg (50 lb)). Ex.: roulés et attachés avec une corde ou placés dans une poche de moulée.
- Dans un bac roulant **CLAIREMENT** identifié.
- Possibilité de se procurer un conteneur aux frais de l'utilisateur (contacter l'entrepreneur au 1-800-667-0853 poste 238)

Pour plus d'information : Monique Clément, MRC de Coaticook : 819-849-7083 poste 233